

4 octobre 2017

# 1ère Journée Départementale SURF - BODYBOARD COLLÈGE Plage Centrale Vieux Boucau



## CIRCULAIRE DÉPARTEMENTALE



**REPORT ET CHANGEMENT DE SITE :** si les conditions de mer ne sont pas favorables à Vieux Boucau, la compétition est, soit déplacée à Capbreton (plages Santosha ou Prévent), soit reportée le 11 octobre à Vieux-Boucau. Si c'est le cas vos AS seront informées au plus tard le mardi matin.

**LICENCES :** A tout moment, chaque sportif participant à la compétition doit être en mesure de justifier de sa prise de licence à l'UNSS.

**SITE DE COMPETITION :** Prévus en CMD à la plage des Sablères, suite aux déplacements des bancs de sable **la compétition aura lieu à la plage Centrale de Vieux Boucau.**

**ORGANISATEURS :** Pierre BAREILLE (Collège Miterrand Soustons) et Thomas SERVAT (collège Rostand Capbreton)

**TRANSPORTS :** **Si vous souhaitez participer aux transports collectifs contactez par mail à [sd040@uns.org](mailto:sd040@uns.org) ou par téléphone au 06.03.88.66.75 avant le jeudi 28.09 14h le service départemental.**

### HORAIRES:

- 9H30 – 9h55 : Vérification des licences + Confirmation des inscriptions et constitutions des séries
- 9H 30 - 9H55 Formations jeunes juges + consignes jury
- 10H Début de la compétition

### ENGAGEMENT:

**Inscription impérative de vos surfeurs en ligne sur le portail UNSS OPUSS.**

Ouverture sur OPUSS à partir du lundi 25/09, fermeture le jeudi 28/9 à 14 H.

Sur OPUSS vous pouvez inscrire vos équipes en « Excellence » ou en « Établissement ».

**JURY : Attention :** les jurys écrits en rouge recevront dans leur établissement une convocation pour une mise en place de la compétition à 8h30 à Vieux Boucau. Les autres peuvent arriver avec leurs élèves à 9h30.

- M. BAREILLE enseignant EPS collège de Soustons
- Mme LUEC, enseignante d'EPS, collège de Soustons
- Mme MICHELOT, enseignante EPS, collège de Saint Geours de Maremne
- M. SERVAT, enseignant EPS, collège Rostand de Capbreton
- Mme BAREILLE, enseignant d'EPS, collège Capbreton
- M. BARROS, enseignant d'EPS, collège de Labenne
- M. BEDAT, enseignant EPS, collège de Linxe
- M. BAGATTIN, enseignant d'EPS, collège St Joseph de Capbreton
- M. CASTANET, enseignant EPS, collège de Labouheyre
- M. BASCAIN, enseignant EPS, collège de Mimizan
- M. LAVIELLE, enseignant EPS, collège Mandela Biscarrosse
- M. FOREST, enseignant d'EPS, collège de Mimizan
- Mme. ANDRIEU, enseignante d'EPS collège J. Moulin St Paul les Dax
- Mme MERLE, enseignante d'EPS, collège de Grenade

**Tous les collègues pris au jury doivent prévoir un accompagnateur s'ils souhaitent que leur élèves surfent hors compétition (voir paragraphe « Surf libre »)**

En fonction des besoins de sécurité et pour assurer un bon déroulement de la compétition, M. BAREILLE et SERVAT mettront en place définitivement le jury en début de compétition et pourront faire appel à des enseignants d'EPS accompagnateurs qui n'étaient pas prévu dans le jury.

### MATERIEL ET TENUE

Respecter le matériel mis à votre disposition. Respecter le matériel des autres compétiteurs ainsi que la plage qui doit être aussi propre au départ qu'à votre arrivée.

### LICENCES ET AUTRE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :

Les fiches de composition d'équipe devront être remises au responsable de l'organisation sur place.

### RESTAURATION / CONVIVIALITE

La restauration est de la responsabilité des A.S. Chaque équipe devra prévoir ses repas.

**Pour le jury, le service départemental est pris sur trois compétitions ce jour (surf collège Vieux Boucau, surf lycée Seignosse et sauvetage côtier Capbreton), il ne pourra assurer sur cette journée le repas aux trois différents jurys. En conséquence les membres des jurys doivent apporter leur repas.**

## INFORMATIONS SPORTIVES ET REGLEMENTAIRES

### FORMULES / REGISTRE DES EPREUVES / REGLEMENT

- Les élèves pour participer à la compétition devront **OBLIGATOIREMENT** présenter leur **licence UNSS**. S'il n'y a pas de présentation de la licence, conformément aux statuts de l'UNSS, une déclaration sur l'honneur devra être effectuée et présentation de la carte d'identité.
- **Inscription** papier à donner à l'arrivée au secrétariat
- Rappel : Equipe de **4 surfeurs dont un capitaine et un JO (obligatoire) pouvant être compétiteur**.
- **Pas de zone d'échauffement**
- **SURF LIBRE : Il est INTERDIT**
  - **Hors compétition les surfeurs peuvent pratiquer uniquement sous la responsabilité de l'enseignant accompagnateur s'il ne fait pas partie du jury ou d'un adulte, validé par l'association sportive, en dehors de la zone de compétition sous peine de disqualification.**

### REGLEMENT

Être licencié UNSS, être inscrit sur OPUSS dans les délais impartis et déposer la fiche d'inscription au secrétariat au début de la compétition.  
**Toute équipe ne présentant pas de JO, sera disqualifiée.**

### Participeront à la Catégorie Excellence en 2017-2018 :

Tous les pôles, SSE et les équipes d'établissement qui présentent une équipe dont la somme des points issus du classement fédéral dépasse :

- pour les Collèges 1000 points
- pour les Lycées : 1800 points

Chaque enseignant, avant d'inscrire une équipe, doit se référer au classement fédéral en cours :

<http://www3.surfingfrance.com>

Suivre attentivement l'ordre des séries aux affichages de chaque podium

- Voir en annexe le règlement de la compétition qui est celui de la rencontre inter académies
- Signalisation:
  - Début de série:** panneau vert + 1 coup de trompe
  - Cinq dernières minutes :** panneau jaune
  - Fin de série:** panneau effacé +2 coups de trompe bref

Drapeau ROUGE HISSE (ou disque rouge) + 3 coups de trompe = SORTIE DE L'EAU OBLIGATOIRE → BAINNADE INTERDITE

- **Ramener les maillots ou lycra** pour la série suivante (2 jeux par podium)
- Déroulement de la compétition **en continu**
- Respecter le matériel mis à votre disposition, il nous est prêté pour le bon déroulement de votre compétition. **Respecter le matériel** des autres compétiteurs ainsi que la plage qui doit être aussi propre au départ qu'à votre arrivée.

**LA DEUXIÈME JOURNÉE départementale se déroulera le 18 octobre à Vieux-Boucau, finale départementale le 28 mars 2018**

**LE CHAMPIONNAT D'ACADEMIE se déroulera le 4 avril 2018 au Pays Basque**

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE à Lacanau.**

## INFORMATIONS PRATIQUES

**DES L'ARRIVEE SUR LES SITES :** remettre les documents nécessaires au secrétariat (feuille de composition d'équipe, modifications,...)

### CONSIGNES DE SECURITE

Les enseignants et accompagnateurs se doivent de faire respecter la discipline et l'ensemble des consignes de sécurité suivantes :

- faire respecter les consignes de sécurité à chaque discipline
- chaque A.S doit prévoir sa trousse de 1<sup>er</sup> secours

### MERCI DE TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR :

- respecter les horaires
- respecter les installations et la propreté du site
- apporter toute votre aide pour la réussite de cette journée

<b>UNSS CHAMPIONNAT SURF PAR EQUIPE</b>					<b>N° de SERIE</b>		
<b><u>FICHE D'INSCRIPTION ET DE JUGE DE BOX</u></b>							
Fiche à transmettre dès votre arrivée							
<b><u>ETABLISSEMENT :</u></b>							
<b><u>ENSEIGNANT RESPONSABLE :</u></b>							
<b><u>CATEGORIE (cocher):</u></b>				Excellence	Equipe Etab	Honneur	
NOMS – entre parenthèses (c) pour le capitaine	Préciser G : garçon F : fille	JUGE(S)	Numéro Licence UNSS	SUPPORT  SB short board BB bodyboard LB longboard	PENALITES		
					S	S	S
<b>1</b>							
<b>2</b>							
<b>3</b>							
<b>4</b>							

<b>UNSS CHAMPIONNAT SURF PAR EQUIPE</b>					<b>N° de SERIE</b>		
<b><u>FICHE D'INSCRIPTION ET DE JUGE DE BOX</u></b>							
Fiche à transmettre dès votre arrivée							
<b><u>ETABLISSEMENT :</u></b>							
<b><u>ENSEIGNANT RESPONSABLE :</u></b>							
<b><u>CATEGORIE (cocher):</u></b>				Excellence	Equipe Etab	Honneur	
NOMS – entre parenthèses (c) pour le capitaine	Préciser G : garçon F : fille	JUGE(S)	Numéro Licence UNSS	SUPPORT  SB short board BB bodyboard LB longboard	PENALITES		
					S	S	S
<b>1</b>							
<b>2</b>							
<b>3</b>							
<b>4</b>							